

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 JUIN 2015

Délibération n° D-2015-220

Acquisition d'une parcelle de cimetière privé

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 12/06/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 26/06/2015

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Agnès JARRY, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Fabrice DESCAMPS, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Jacques ARTHUR, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER, Madame Nathalie SEGUIN, ayant donné pouvoir à Madame Isabelle GODEAU

Excusés :

Monsieur Romain DUPEYROU.

**Direction Urbanisme et Action
Foncière**

Acquisition d'une parcelle de cimetière privé

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Depuis 2014, une famille niortaise s'est rapprochée de nos services dans le souhait de céder à la collectivité moyennant l'Euro symbolique, une parcelle de terrain lui appartenant à usage de cimetière privé, sur laquelle existent 21 tombes, sise à Sainte Pezenne et cadastrée section AI N° 30 pour une superficie de 209 m².

Un accord de principe a été délivré en juin 2014, mais préalablement à la réalisation de la cession, il était nécessaire d'obtenir l'accord de chacun des membres de la famille, car ce cimetière privé deviendra par la cession soumis au règlement des cimetières communaux impliquant des obligations pour la famille et notamment l'entretien des 21 tombes existant sur ce terrain.

Chacun des membres de la famille a adressé une procuration au profit d'un de ses membres, lequel a en son nom et au nom de ses mandants, signé la promesse de cession par laquelle il acceptait les conditions liées à la cession du cimetière privé à la Ville de Niort, et notamment la charge de l'entretien des tombes selon les conditions fixées en matière de concessions perpétuelles des cimetières communaux aux articles 38 et 47 du règlement intérieur des cimetières communaux en date du 18 décembre 2012.

Cette cession a lieu moyennant l'Euro symbolique que les cédants dispensent la Ville de Niort d'acquitter.

Les crédits nécessaires à l'opération sont inscrits au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition de la parcelle AI 30 pour une superficie de 209 m² au prix symbolique de 1 € ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir, tous les frais et droits y afférents étant supportés par la Ville.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	1
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT